

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020

98x20

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION " DANSE AVEC LE COEUR "

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- DANSE AVEC LE CŒUR : Résidence les Sauges Bt C
13170 LES PENNES MIRABEAU

- . Nom du Président : Mme Patricia GRAZIANI
- . Numéro de SIRET : 833 249 675 000 12

dont l'objectif est d'offrir un moment de partage (gratuit) à travers des spectacles ou extrait de spectacle à une personne ou à un groupe de personnes handicapées, malades en fin de vie, personnes âgées dépendantes, qu'elles vivent à leur domicile ou dans un établissement médicalisé. Il convient de préciser que cette association sera partenaire de la Ville à l'occasion de la semaine handicaps compte tenu de son objet.

L'association a présenté une demande de subvention auprès des services municipaux (Pôle Cohésion Sociale), ce dernier étant complet et il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 300 €

Après avoir entendu l'exposé le CONSEIL MUNICIPAL :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association DANSE AVEC LE CŒUR d'un montant de : 300 €

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR :	35
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI